

juin 2021

n°142



# ***Lous GAFIANS***

*Le journal de la section de Montpellier*



**CDAS**

**CHSCT**

**SNAD-CGT**

Centre de Viticulture , 12 avenue des amandiers, 34420 Villeneuve les Béziers  
tel : 06 27 86 26 20, mail : [snadcgt-34@douane.finances.gouv.fr](mailto:snadcgt-34@douane.finances.gouv.fr)

**Page 2 :**  
**Sommaire**

**Page 3 et 4 :**  
**Déclaration liminaire CDAS**

**Page 5 et 6 :**  
**Compte-rendu CDAS**

**Page 7, 8 et 9**  
**Compte-rendu CHSCT**

**La prochaine Assemblée Générale du SNAD CGT se tiendra le 17 septembre 2021, lieu à déterminer...**





## CDAS du 07/06/2021 Déclaration Liminaire

### Une action sociale à l'agonie !

Les services publics tant loués il y a un an, continuent à être sacrifiés sur l'autel du libéralisme. Ils sont qualifiés de trop coûteux, et doivent laisser place à une marchandisation des services donnant ainsi des perspectives de profits pour quelques uns.

Notre ministère n'échappe pas à cette logique néo-libérale, les missions sont fusionnées, l'accès aux services réduit, d'autres missions sont externalisées. Tout au long de la crise, les organisations syndicales ont demandé une suspension des réformes néfastes pour les services et les personnels. Bercy a systématiquement refusé.

Depuis plus de 70 ans, les agents des finances bénéficient d'une action sociale spécifique qui s'est étoffée au fil des ans et des luttes sociales. Le conflit de 1989 en particulier a été un tremplin, les agents ayant obtenu l'augmentation conséquente du budget d'action sociale collectif au lieu et place de rémunérations individuelles.

Depuis les années 2010, les restrictions budgétaires et les politiques sociales n'ont cessé de dégrader l'Action Sociale, faisant fi des besoins des agents. Dans le même temps, ceux-ci subissent le blocage du point d'indice, l'abandon des plans de qualification et des pertes de pouvoir d'achat.

De plus, l'Action Sociale n'est pas épargnée par les restructurations. Plusieurs chantiers ont été mis en route constituant ce qu'il faut bien appeler le plan de destruction de l'action sociale.

La fusion des associations va impacter le travail des CDAS et des CNAS en perdant le sens même de l'action sociale au sein de notre ministère.

Alors que les agents du ministère ont plus que jamais besoin d'une action sociale forte, de proximité, à leur écoute, la politique menée se résume plus à de l'affichage qu'à une réelle prise en compte des besoins des agents.

Le budget réduit consacré à l'action sociale est l'illustration que les personnels ne sont pas au cœur des préoccupations et des choix actuellement effectués par le Ministre. Le secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'action sociale, malgré toutes les alertes signifiées par nos fédérations.

Dans notre département, le budget des crédits d'actions locales stagne d'année en année. La réserve non restituée accentue ce manque de moyens.

La mise en place de l'échelon régional rompt le lien de proximité, clé de voûte de l'action sociale. Elle favorise l'enrichissement des multinationales au détriment de l'économie locale, sociale et solidaire.

Les représentants des personnels ne sont plus ni écoutés ni entendus, démontrant ainsi un réel mépris à l'égard de tous les personnels du ministère. Leur rôle est totalement nié, il n'est qu'à voir le chantier sur les réseaux d'action sociale dont les organisations syndicales sont exclues.

C'est pourquoi l'Action sociale doit être plus que jamais présente pour améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles. Pour répondre aux besoins des agents et jouer son rôle de cohésion sociale elle doit disposer d'un budget à la mesure de la gravité de la situation.

**Définition de L'action sociale : elle vise à améliorer les conditions de vie des agents et de leurs familles notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles en leur apportant un service social (cf intranet ministériel ULYSSE)**

# Compte-rendu CDAS

Dans la liminaire ci-jointe en intersyndicale CGT, Solidaires et FO, vos représentants ont dénoncé la réforme de l'action sociale, la mise en place de l'échelon régional au détriment de la proximité.

Nous avons rappelé que l'action sociale ministérielle est le fruit des luttes sur près de 70 ans dont celle de 1989, véritable tremplin qui a permis l'augmentation conséquente de son budget.

## Réforme de l'action sociale :

- Sous le prétexte d'améliorer la lisibilité et mettre en adéquation

l'offre et la demande de services, l'organisation en fédération des associations actuelles n'a pour but réel qu'une recherche d'économies au détriment du niveau qualitatif des prestations.

- L'absence d'investissements réalisés dans les résidences EPAF a conduit à les rendre vétustes et peu attractives. Dès lors leur mise en gestion privée devient la seule solution pour une mise aux normes des installations. 150 salariés EPAF sont impactés par ces décisions, il s'agit là d'un vrai plan social !!!



Concernant le réseau de l'action sociale et la création d'un échelon régional au 01/01/2022, la CGT craint une inégalité de l'offre qui ne corresponde pas aux besoins des 13 départements de l'Occitanie. Cet échelon sonne la fin de la proximité avec les acteurs locaux. Il enlève toute possibilité de décision adaptée à la structure départementale.

« Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage »  
(Molière)

## Restauration :

On nous a servi un discours négatif sur la fréquentation des restaurants de Mosson et de Béziers, faisant un bilan en pleine pandémie, en période de télétravail hors normes et de sous-effectif dans certains services.

Nous, nos retours sont tout autre : la qualité s'est nettement améliorée, le cadre est agréable et une bonne équipe de restauration accueille les agents.

Si le seuil de rentabilité est à 50 convives il faut attendre le retour des agents sur site pour faire un bilan cohérent. Une enquête auprès de tous les agents sera menée prochainement pour connaître vos attentes. N'hésitez pas à y répondre en nombre !!!

La CGT défend et défendra toujours une restauration collective de qualité mais se refuse à stigmatiser ceux qui ne l'utilisent pas.



Chaptal, le restaurant restera ouvert jusqu'au départ du dernier agent, le matériel sera repris par la délégation.

Sur le site tampon Apollo comme pour les locaux, la restauration est en cours de négociation ...

Millénaire, suite à la fermeture de Délisaveur un conventionnement avec Campanile a enfin pu être signée depuis le 07/06/2021. Concernant les soldes des cartes de Délisaveur, le délégué s'est engagé à négocier les remboursements aux agents concernés.

## **Actions à venir :**

Dans le contexte actuel seule une solution de billetterie est possible afin de vous proposer une action de qualité avec une souplesse d'utilisation. Cette action sera commune aux actifs et retraités dans la limite des places disponibles.

Deux sorties avec repas seront proposées au choix :

- La grande Motte, sortie en mer sur le catamaran « Lucile II ».
- Lac du Salagou, activités sportives (pédalos, paddle...) ou culturelles.

Pour l'arbre de Noël nous sommes dans l'attente d'une programmation d'un spectacle.

Le séjour auto-financé du Cap Ferret prévu initialement en 2020 pour les retraités se déroulera du 09 au 16 octobre 2021 (sous réserve de la situation sanitaire).

## ***Points divers :***

Les départs en colonies EPAF se préparent. Cette année, tous les colons séjourneront en France. A partir de 4 ans et jusqu'à 17 ans des séjours aux activités variées sont proposés.

N'hésitez pas à consulter le site [ici](#) pour les prochaines vacances !

Les représentants CGT Finances CDAS





## CHSCT du 03/06/2021 Compte-rendu

### • ORDRE DU JOUR

#### GT télétravail à la DGFIP

Lors de ce CHSCT la direction de la DGFIP a fait un retour de conclusion suite à un GT sur le télétravail. Elle a été amenée à réfléchir sur des moyens d'accompagnement des télétravailleurs. Elle s'est engagée à mettre en place des outils concrets .

Malheureusement rien de tel pour la douane. Suite au retex effectué il y a plusieurs mois nous attendons toujours la mise en œuvre de solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail des télétravailleurs douaniers.

#### DUERP PAP (Plan Annuel de Prévention) de la DI et de la DR de Montpellier

Les PAP ont été présentés par l'assistant de prévention, ils font suite à la mise à jour du DUERP et notamment à l'intégration du risque COVID.

Le bilan des PAP 2018-2019 n'a toujours pas été présenté. Si il a été transmis aux agents via l'application courrier, il aurait dû être transmis pour info au CHSCT.

L'ISST a rappelé l'obligation d'en faire une présentation au CHSCT, chose qui n'est pas faite comme le dénonce la CGT.

La CGT a demandé à ce que soit fait régulièrement un suivi des résolutions des risques aux membres du CHSCT.

Le DUERP ne reprend pas les exigences ministérielles et les PAP qui en découlent ne sont pas satisfaisants.

Pour ce qui concerne la DI nous passons d'un PAP de 17 lignes à 11 lignes et pour la DR de 47 à 12 lignes !!!!!

Certains projets pourtant repris en risque B et non résolus ont été abandonnés sans plus d'explication. La CGT a demandé leur réintégration au nouveau PAP.

Pour toutes ces raisons la CGT a voté contre

#### Présentation du projet de déménagement de la cellule douanière de MMA au bureau de Montpellier

Le représentant de la DR de Montpellier a fait un rapide rappel de l'historique de ce bureau en précisant qu'il s'agissait d'un regroupement fonctionnel et géographique.

Les représentants CGT se sont inquiétés de l'impact des modifications liées aux nouvelles conditions de travail de l'agent concerné (modifications du temps de trajet, travail en open space, mutualisation des connaissances, formation à un nouveau métier....). D'après la direction, elles ont été intégrées et acceptées par celui-ci.

## Présentation des rapports de préventions de l'ISST : STA de Mèze

L'ISST a relevé de nombreux problèmes sur le site. Et notamment un risque élevé lié à l'utilisation de produits chimiques.

L'assistant de prévention nous informe que suite à ce rapport un plan d'action a été mis en place entre le PLI et la BHR.

Lequel ? Il est dans l'incapacité de nous répondre.

Certains risques sont faciles à évacuer. La CGT demande un bilan de ce qui a déjà été mis en œuvre depuis le rapport qui date de mars 2021. Là encore personne n'est en mesure de nous dire quels sont les travaux mis en œuvre, terminés, programmés ou à venir.

## Actions et travaux 2021

La CGT voté pour

*-Sanitaires de la BSI de Montpellier.*

Nous avons réussi à obtenir un cofinancement pour la réfection des sanitaires de la BSI de Montpellier : à savoir 2 nouvelles douches (financées par le CHSCT) et 1WC/lavabo (financés par la douane). Enfin c'est ce nous pensions jusqu'à ce qu'en plein milieu du vote la direction des douanes nous informe que pour les travaux qui leur incombent ils ne feront pas appel à la société qui a émis le devis mais à la BHR !!!

C'est une façon bien cavalière de procéder quand on sait que la direction des douanes a laissé volontairement le bâtiment se dégrader et que c'est le CHSCT qui a financé une grande partie des travaux de réfection de ces locaux (local social, mise aux normes des cellules....)

*-Aménagement d'une issue de secours sur la porte du garage de la BSI de Montpellier*

*-STA de Mèze*

un audit et une analyse liée au risque chimique assortie d'une formation des agents pour prévenir ces risques.

Cette action satisfait pleinement l'ISST, car elle répond pleinement à différents problèmes soulevés dans son rapport.

*-porte-clés multifonction pour la DI et la DR (pour ouvrir et fermer les portes, taper un code sans contact)*

La CGT a souligné l'arrivée tardive de cette demande au regard de la crise sanitaire.

*-Casques et lunettes de protection pour le TIR pour l'ensemble des agents de la surveillance.*

Les casques et lunettes ont été largement détériorés par leur désinfection intempestive imposée par la crise sanitaire.

La CGT rappelle qu'il s'agit là d'EPI (donc la propriété de chaque agent) qui sont financés à titre d'impulsion et dans le cadre de la crise sanitaire. A ce titre, une telle action ne sera pas reconduite. La CGT a également demandé l'inscription au carnet à point de cet équipement. Initiative saluée par l'ISST.

**Il reste encore de quoi mener de belles actions pour améliorer vos conditions de travail. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins .**

**Et pourquoi pas, si vos locaux le permettent, un parking à vélo , une table pour profiter des rayons du soleil et déconnecter en toute sécurité sur la pause méridienne ?!**

## Formation 2021

La reprise des formations financées par le CHSCT est prévue pour le 2ème semestre 2021.

La session du forum théâtre sur les RPS (reportée de 2020) est datée au 07/12/2021.

Les formations habilitation électrique vont également reprendre.

Les agents qui n'ont pu faire le recyclage SST à cause de la pandémie pourront le faire dès maintenant.

Enfin, une formation sur les déplacements en vélo à Montpellier est en cours de finalisation.

La CGT a demandé à l'assistant de prévention de transposer cette action sur Béziers.

## Registre SST, accidents de service, fiches de signalement

Nous avons été surpris que rien n'apparaissent pour la douane. L'assistant de prévention nous a indiqué que vu le faible nombre de fiches, la remontée se faisait 2 fois par an.

La CGT a exigé que les représentants en aient connaissance le plus tôt possible et qu'elles soient portées à la connaissance du CHSCT au fur et à mesure.

Le compte-rendu au fur et à mesure est d'autant plus obligatoire que c'est à l'ordre du jour du CHSCT!

Pour rappel pour ce CHSCT, il y avait un Accident de Travail à la BSI de Montpellier et un à la BSE de Sète dont l'assistant de prévention ne comptait pas parler.

## Questions diverses

-Il y a eu un refus d'aménagement de poste à la RI car il n'y avait pas de poste vacant sur la résidence.

-Face à la recrudescence des oppositions à fonction, la direction a décidé de mettre en place un groupe de réflexion sur le sujet courant du 2ième semestre 2021 ;Ce GT permettra l'élaboration de fiches d'aide à la prise de décision pour le chef d'équipe en cas de poursuites.

-Face au retrait du nouveau PAP, du point lié au risque de chute sur le parking de la BSI de Montpellier et le désengagement manifeste de l'administration pour entretenir ces locaux, la CGT a interrogé le représentant de la DR. Ce dernier a laissé entendre une interrogation face à la pérennité géographique de la brigade.

-Le président du CHSCT a reçu une réponse suite au courrier fait à la DG concernant les gilets pare balle. La CGT a demandé à en avoir connaissance.

A la grande surprise de l'assistant de prévention, la CGT a informé le CHSCT que les gilets pare-balle féminins n'étaient toujours pas arrivés !!!!

-Concernant le local de seconde zone de la brigade de MMA, à défaut d'avoir retenu le local préconisé par la délégation du CHSCT, la CGT demande que soient suivies à minima les recommandations de l'ISST .

Vos représentants au CHSCT Isabelle DOLCE-DANJARD et Philippe SIMON

